

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE PRÉSERVATION DES ESPACES
NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS**

Avis sur autorisation d'urbanisme

Date de la séance : 28 février 2023

Commune : BRIARE

Projet présenté :

Le permis de construire porte sur l'implantation de panneaux photovoltaïques d'une puissance totale estimée de 9,4 Mwc sur une parcelle de 8,3 ha pour une surface ouverte par les panneaux de 4,19 ha.

Il s'agit d'un ancien dépôt de gravillons exploité jusqu'à l'été 2021. La surface totale de plancher des postes de transformation et de livraison est de 63,44 m². Les panneaux ont une hauteur maximale de 2,4 m inclinés à 10° et le site est entièrement clôturé.

Le projet est situé sur une zone Uia du PLU de Briare.

Après examen de la demande, la commission émet un avis FAVORABLE sur ce projet.

P/La Préfète,

La Présidente de séance,



Sandrine REVERCHON-SALLE